



LA LIGUE DE CHAMPAGNE DE TIR.

Procès Verbal de la Réunion Commission Ecole de Tir à Châlons en Champagne, en date du 24.05.09 à 9h00.

La commission des Ecoles de Tir s'est réunie le dimanche 24 mai à 9 heures dans les locaux du stand de tir de Châlons en Champagne, sur convocation faite par le Président, suivant lettre normale du 24 avril 2009, adressée à chacun des membres de la commission, et du bureau du comité directeur de la Ligue mentionnant, l'ordre du jour suivant :

- Bilan des stages de formation 2008/2009
- Analyse des déclarations des écoles de tir 2008/2009
- Analyse des demandes en matériels
- Questions diverses

Le Président informe que l'ordre du jour a été établi en accord avec le responsable de la commission Luc Bescont, et qu'il a convoqué les membres de la commission Régionale, ainsi que les membres permanents.

Le responsable de la section constate que tous les membres de la commission sont présents, ainsi que Aimé Claude, Collot Jacques, Minjeau Jean Michel, Pertuisot Michel du CD, remercie les présents, puis déclare la réunion ouverte.

Les stages :

Le responsable de la commission informe que pour cette première réunion, le concours du Président de ligue avec ses statistiques est bien nécessaire, et qu'ils animeront la réunion en duo.

- Cette saison les stages ont été pratiqués gracieusement n'ayant pu faute de comptes budgéter ces formations, mais que pour l'année à venir il faudra budgéter la formation.

- Il y a nécessité de déclarer les clubs ayant une école de tir, déjà pour entrer dans les statistiques ligue et fédérale et bénéficier aussi des possibilités offertes dans ce cas.

- En ce qui concerne la labellisation des écoles de tir il faut se rendre sur internet de la F.F.T pour y recueillir les informations fédérales.

- Plusieurs stages ont été effectués regroupant une quinzaine de jeunes, particulièrement des carabiniers très peu de pistoliers, ces stages ont été appréciés sur la contenance, sur la sureté des formateurs, sur la réponse aux questions et sur l'ambiance, à l'issue des stages les jeunes ont demandé de les renouveler.

Déclaration des écoles de tir :

- Dans les statistiques beaucoup de clubs n'ont pas déclaré leur école, ils le répéteront, cela est nécessaire, pour déjà avoir la labellisation et bénéficier des avantages comme par exemple le prêt d'armes.

- Seuls 20 clubs déclarent une école de tir, et 8 sont rattachées aux cibles de couleurs pour la saison 2008/2009.

- Une amélioration du système des cibles de couleur permettra à chacun des jeunes de porter un signe distinctif indiquant son niveau, ce qui vous aidera à prouver l'évolution de vos élèves.

Demandes en matériels :

- Comme il avait été convenu la demande de la saison 2007/2008, est prise en compte.

- Toutes les demandes sont examinées J.M. Minjeau sort les prés nominations de l'ancienne équipe, sur lesquelles des avis sont divergents sont formulés.

- Claude Aimé sort la liste des armes prêtées aux clubs ces dernières années et se montre réticent pour une proposition de prêt d'une arme à un club qui possède déjà 6 carabines et qu'il inscrit la moitié en tireurs aux championnats de ligue.

- Il en termine avec la proposition suivante à présenter au comité Directeur.

- 1 Pistolet 5 coups 10m à Reims
- 1 Pistolet 5 coups 10m à La Fraternelle
- 1 Pistolet 10m à Charlevilles
- 1 Carabine 10m à Langres
- 1 Carabine 10m à Saint Dizier.
- 1 Carabine 10m à Jeanne d'Arc
- 1 cartouche d'air à JSVPO
- 1 Support poussin et 1 support Benjamin pour Muizon.

- Les armes seront remises aux clubs en prêt.

Questions diverses :

- Une demande sera faite pour que chaque club présente un formateur agréé ou un formateur en formation pendant l'Olympiade.
- Que les jeunes participent aux championnats départementaux.
- Que les formateurs soient labélisés cibles de couleurs.
- Les initiateurs recyclés toutes les olympiades.

Toutes ces demandes seront proposées à la prochaine réunion du comité directeur.

La Chapelle Saint Luc le 2 juin 2009

Secrétaire Général.

S.E. Aimé Claude

Président

